

Contre les violences policières : Signez l'appel pour défendre la sagesse de Geneviève Legay

samedi 30 mars 2019, par [Attac France](#), [Pétition](#) (Date de rédaction antérieure : 29 mars 2019).

Samedi 23 mars, Geneviève Legay, 73 ans, porte-parole d'Attac 06, a été grièvement blessée par une charge policière, lors de l'acte 19 des gilets jaunes à Nice.

Lundi 25 mars, le procureur de la République de Nice a affirmé que Geneviève Legay « n'a pas été touchée par des policiers », une affirmation reprise par le ministre de l'Intérieur et le Président Emmanuel Macron. Tout au long de la semaine, cette version des faits a été remise en cause par plusieurs médias sur la base de témoignages concordants et de l'analyse des différentes images de la scène. Vendredi 29 mars, le procureur de la République a finalement admis que c'est bien un policier qui a provoqué la chute de Geneviève Legay en tentant de renvoyer la responsabilité à cette seule « initiative personnelle condamnable ».

Nous, signataires de cet appel, dénonçons les contre-vérités et les contre-feux qui visent à dédouaner l'État, les autorités locales et les forces de l'ordre de leurs responsabilités dans les très graves blessures de Geneviève Legay. Nous souhaitons obtenir toute la vérité sur les circonstances de cette violente agression.

Comme de nombreuses organisations du mouvement social et citoyen, ainsi que plusieurs institutions internationales dont l'ONU, nous nous inquiétons des violences policières qui se multiplient depuis plusieurs mois en France à l'égard des manifestant·e·s. Des milliers ont été blessé·e·s, des dizaines ont perdu un œil ou une main, du fait des consignes et des armes mises à disposition des forces de l'ordre par les pouvoirs publics.

Ces violences ne sont pas nouvelles et sévissent dans les quartiers populaires depuis de trop nombreuses années. Leur diffusion dans la gestion des manifestations est un prolongement d'une conception répressive du maintien de l'ordre. Elles prennent une ampleur considérable, accompagnée de décisions au plus haut niveau de l'État qui restreignent toujours plus le droit de manifester.

C'est contre cette situation que Geneviève Legay souhaitait manifester, pacifiquement et avec sagesse, munie d'un drapeau arc-en-ciel « Paix ». Cela lui a valu plusieurs fractures du crâne, des hématomes sous-duraux et cinq côtes cassées.

Nous demandons aujourd'hui :

- la démission du procureur de la République de Nice , qui a menti en affirmant que Geneviève « n'a pas été touchée par des policiers » et qu'« il n'y a eu aucun contact direct entre un policier et cette dame » ;

- la démission du préfet des Alpes Maritimes , qui a donné l'ordre et a déclaré que Geneviève « a été poussée dans le dos, non pas directement par un membre des forces de l'ordre mais par des personnes reculant dans un mouvement de foule » ;
- la démission du ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner , qui a donné les consignes et s'est félicité que les « consignes de fermeté ont été respectées » ;
- le dépaysement sans délais de cette affaire , car elle ne peut être instruite sereinement à Nice dans ce contexte ;
- et que soit garanties les conditions de l'exercice d'un droit essentiel en démocratie : celui de manifester publiquement, collectivement et pacifiquement son opinion.

Vendredi 29 mars 2019

6000 premières signatures en moins de 24 heures...

Voir en ligne : [Pour signer](#)

P.-S.

•
<https://france.attac.org/actus-et-medias/le-flux/article/signez-l-appel-pour-defendre-la-sagesse-de-genevieve-legay>